



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 9 MAI 2018

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS DÉCISIONS

**Gillian GALAN (STADE TOULOUSAIN RUGBY)** : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Stade Toulousain Rugby / Stade Rochelais du 29 avril 2018 (J25 TOP 14), M. Gillian GALAN est suspendu **2 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le bras* ». Cette suspension prend effet au jour de la rencontre. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par M. Gillian GALAN avec le Stade Toulousain Rugby, la suspension de 2 semaines s'étendra jusqu'au 19 mai 2018 inclus.

**M. Gillian GALAN sera donc requalifié à compter du 20 mai 2018.**

**Mahamadou DIABY (UNION BORDEAUX-BÈGLES)** : A la suite de sa citation lors de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / Racing 92 du 29 avril 2018 (J25 TOP 14), M. Mahamadou DIABY est suspendu **2 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ». Cette suspension prend effet au jour de l'audience.

**La date de requalification de M. Mahamadou DIABY sera communiquée ultérieurement.**

**Jefferson POIROT (UNION BORDEAUX-BÈGLES)** : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre CA Brive Corrèze Limousin / Union Bordeaux-Bègles 5 mai 2018 (J26 TOP 14), M. Jefferson POIROT est suspendu **6 semaines** pour « *Marcher sur un adversaire* ». Cette suspension prend effet au jour de la rencontre.

**La date de requalification de M. Jefferson POIROT sera communiquée ultérieurement.**

**Sébastien VAHAAMAHINA (ASM CLERMONT AUVERGNE)** : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre SU Agen Lot-et-Garonne / ASM Clermont-Auvergne 28 avril 2018 (J25 TOP 14), M. Sébastien VAHAAMAHINA est suspendu **3 semaines**, soit 1 semaine pour « *Nervosité* » et 2 semaines pour « *Geste insultant* ».

Cette suspension prend effet au jour de la rencontre. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées et à disputer par M. Sébastien VAHAAMAHINA avec l'ASM Clermont-Auvergne et avec le XV de France, la suspension de 3 semaines s'étendra jusqu'au 16 juin 2018 inclus.

**M. Sébastien VAHAAMAHINA sera requalifié à compter du 17 juin 2018.**

../.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sisaro KOYAMAIBOLE (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)** : A la suite de sa citation lors de la rencontre Stade Français Paris / CA Brive Corrèze Limousin du 28 avril 2018 (J25 de TOP 14), M. Sisaro KOYAMAIBOLE est suspendu **8 semaines** pour « *Contact avec la zone oculaire* ». Cette suspension prend effet au jour de l'audience.

**La date de requalification de M. Sisaro KOYAMAIBOLE sera communiquée ultérieurement.**

**Saïd HIRECHE (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)** : A la suite de sa citation lors de la rencontre Stade Français Paris / CA Brive Corrèze Limousin du 28 avril 2018 (J25 TOP 14), la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de M. Saïd HIRECHE.

**Florian CAZENAVE (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)** : A la suite de sa citation lors de la rencontre Stade Français Paris / CA Brive Corrèze Limousin du 28 avril 2018 (J25 TOP 14), la Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre de M. Florian CAZENAVE.

**STADE FRANÇAIS PARIS / CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN** : A l'occasion de la rencontre Stade Français Paris / CA Brive Corrèze Limousin du 28 avril 2018 (J25 TOP 14), une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par le Commissaire à la citation. La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre des deux clubs.

**François DA ROS (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN)** : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres CA Brive Corrèze Limousin / Stade Rochelais du 26 août 2018 (J1 TOP 14), CA Brive Corrèze Limousin / SU Agen Lot-et-Garonne du 24 mars 2018 (J22 TOP 14) et CA Brive Corrèze Limousin / Union Bordeaux-Bègles du 5 mai 2018 (J26 TOP 14), M. François DAROS est suspendu **1 semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 9 mai 2018.

**La date de requalification de M. François DA ROS sera communiquée ultérieurement.**

**Dan MALAFOSSE (STADE MONTOIS RUGBY)** : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre USA Perpignan / Stade Montois Rugby du 29 avril 2018 (demi-finale de PRO D2), M. Dan MALAFOSSE est suspendu **5 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le bras* ». Cette suspension prend effet au jour de la rencontre.

**La date de requalification de M. Dan MALAFOSSE sera communiquée ultérieurement.**

**Alexandre BECOGNÉE (STADE MONTOIS RUGBY)** : A la suite de sa citation lors de la rencontre USA Perpignan / Stade Montois Rugby du 29 avril 2018 (demi-finale de PRO D2), M. Alexandre BECOGNEE est suspendu **5 semaines** pour « *Contact avec la zone oculaire* ». Cette suspension prend effet au jour de l'audience.

**La date de requalification de M. Alexandre BECOGNEE sera communiquée ultérieurement.**